Propositions : intégrer la centrale d'achat déjà mise en place à l'ARCS

Centrale d'achat : le fonctionnement

•Adhésion à l'AVIE

•Prise de contact par l'ARCS pour informations nécessaires à la création du compte

•Création de compte sur internet

•Prise de contact par le fournisseur pour
•- information sur le fonctionnement du site
•- remise d'un catalogue
•

Centrale d'achat : les bases
- 1 « panier » défini en fonction des quantités commandées à l'année (prix négocié = -25% en moyenne)

-Le reste des articles du catalogue négociés avec 5% de remise

-Une rétrocession de 2% des commandes effectuées

-

Centrale d'achat : les conditions de livraison
⇨Sur Rennes : franco de port
⇨Hors Rennes (35) :

-Franco de port pour un minimum de commande de 95 euros HT

-Si commande inférieure à 95 euros : frais de livraison : 8 euros HT

Centrale d'achat : les principes

•Une négociation annuelle en juin pour mise en oeuvre en septembre

•Une négociation collective excluant les négociations interindividuelles (logique de partage)

Les perspectives : souhait de créer de 2 groupes de travail sur les thématiques suivantes :

1) Élargissement de la centrale d'achats à d'autres produits et mise à jour du panier existant
2) Élargissement des services :
   -prêt de matériel,
   -service paie

= 3 réunions par GT avant juin.

Prochaine réunion du GT Centrale d'achat : le 24 Janvier à 19h00 à la Maison des Associations